

■ YONNE

Pourquoi vous aimez tellement jouer le vendredi 13

PAGE 9

■ AUXERRE

Voyage entre rock et électro avec Jeanne Added ce soir

PAGE 6

■ POLITIQUE

La motion de censure rejetée, la loi travail adoptée à l'Assemblée

PAGES 37 ET 38



■ AUXERRE

C'est parti pour dix jours de fête foraine

PAGE 10

L'Yonne fait le pari des énergies vertes



■ **ÉLECTRICITÉ.** Le syndicat départemental d'énergie vient d'annoncer un investissement de 20 millions d'euros. De nouvelles bornes de recharge électrique sont prévues.

■ **ÉOLIEN.** L'Yonne est aussi en pointe sur le terrain de l'éolien. La présidente de la Région, Marie-Guite Dufay, a inauguré le parc de l'Auxerrois, hier. PHOTO JÉRÉMIE FULLERINGER

PAGES 2 ET 3

Un chiffre

384 C'est le nombre de chantiers d'aménagement du territoire que le syndicat départemental d'énergie de l'Yonne va mener au cours de l'année 2016, dans l'Yonne.

CINQUANTE BORNES ÉLECTRIQUES INSTALLÉES EN 2016



LISTE. Communes. Voici la liste des communes concernées par les aménagements de bornes programmés par le syndicat. **Bornes accélérées.** Saint-Agnan ; Courlon ; Saint-Clément ; Courgenay ; Villeneuve-L'Archevêque ; Domats ; Gron ; Malay-le-Grand ; Chigy ; Cerisiers ; La Celle-Saint-Cyr ; Laroche ; Esnon ; Ormoy ; Charmoy ; Chéu ; Saint-Florentin ; Charny ; La Ferté-Loupière ; Fleury-la-Vallée ; Champignelles ; Bléneau ; Rogny-les-Sept-Ecluses ; Pourrain ; Saint-Georges ; Chablis ; Irancy ; Val-de-Mercy ; Leugny ; Ouanne ; Saint-Fargeau ; Treigny ; Dru-yes-les-Belles-Fontaines ; Courson-les-Carrières ; Coulanges-sur-Yonne ; Tanlay ; Cruzy-le-Châtel ; Ravières ; Avallon ; Sauvigny-le-Bois ; Vézelay ; Quarré-les-Tombes. **Bornes rapides.** Pont-sur-Yonne ; Villeblevin ; Chéroy ; Villeneuve-la-Donnagré ; Migennes ; Saint-Florentin ; Hauteville ; Aillant ; Monéteau ; Perrigny ; Venoy ; Ancy-le-Franc. ■

ÉLECTRICITÉ ■ Le Syndicat des énergies de l'Yonne dévoile ses priorités pendant l'année 2016

Vingt millions d'euros d'investissement

Enfouissement des réseaux, réduction des zones blanches, développement des bornes de recharge pour les véhicules électriques... Le SDEY précise sa stratégie.

Antonin Bisson

antonin.bisson@centrefrance.com

Un budget d'environ 30 millions d'euros dont les deux tiers sont consacrés à l'investissement. Le Syndicat départemental d'énergie de l'Yonne a présenté, mercredi, ses trois principaux axes de projets pour 2016.

1 Près de 400 chantiers pour aménager le territoire. « Notre cœur de métier c'est l'électricité », rappelle le président du SDEY, Jean-Noël Loury. Ainsi, la majeure partie des investissements du syndicat (un peu plus de 11 millions d'euros) est consacrée aux travaux sur les réseaux d'électricité et d'éclairage public. Il existe huit commissions locales d'énergies sur le territoire icaunais, dont la fonction est notamment d'identifier les travaux à réaliser sur l'ensemble des communes de l'Yonne. En 2016, ce sont 384 chantiers qui sont programmés. « Pour relancer l'économie, nous avons augmenté une partie de nos aides », ajoute Jean-Noël Loury. Le syndicat finance donc à hauteur



DÉPLOIEMENT. D'ici fin 2017, l'objectif d'implantation est de 157 bornes de charge. PHOTO D'ARCHIVES JÉRÉMIE FULLERINGER

de 80 % les travaux de dissimulation de réseaux. Et à 60 % les travaux relatifs à la suppression des luminaires énergivores. En encourageant, par exemple, les communes à s'équiper d'ampoules LED.

2 La maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réduction des zones blanches Dans le cadre de la loi

Macron, 30 millions d'euros ont été mobilisés par l'État (un pylône coûte entre 100 et 130.000 euros), au niveau national, afin de faire sortir de zones blanches 3.268 communes non couvertes par les opérateurs mobiles. « 31 d'entre elles » se situent dans l'Yonne indique le président du SDEY,

qui dispose de la maîtrise d'ouvrage déléguée dans ce dossier et s'occupe donc des marchés publics pour l'aménagement de ces différents points hauts. « Et les commandes de pylônes doivent être passées avant la fin de l'année », ajoute Eric Gentis, le directeur des services du syndicat. Le but étant, à

terme, de supprimer la fracture numérique en téléphonie mobile qui pénalise toujours certains territoires. Cependant, dès le mois d'octobre, des premiers pylônes pourraient être installés dans le département. Les opérateurs téléphoniques auront ensuite l'obligation de s'y raccorder.

3 L'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques. D'ici la fin de l'année 2016, 50 bornes vont être installées dans des communes du département (liste ci-dessus). Leur déploiement va débuter dès le début de l'été « d'abord dans les zones les plus touristiques », précisent les services du SDEY. « Il s'agit d'une véritable révolution culturelle à laquelle la ruralité doit s'adapter, souligne Jean-Noël Loury. L'idée c'est qu'il n'y ait pas plus de 15 à 20 kilomètres entre les différentes bornes, pour que celles-ci soient adoptées et adaptées au quotidien. » D'ici fin 2017, l'objectif d'implantation est de 157 bornes. Il en existe deux types, les bornes dites « accélérées » et les bornes rapides qui sont les plus coûteuses (42.000 € contre 13.000). L'achat étant financé à 20 % par les communes, le SDEY et l'État (via l'Ademe), se répartissant les 80 % restants en fonction du type de bornes. Sur les modèles « accélérés », de nombreuses options sont prévues, comme l'accès au Wi-Fi afin de pouvoir travailler pendant la recharge, ou la présence d'un écran tactile pour découvrir la commune où est située la borne. ■

Les nouveaux compteurs Linky déployés dans l'Yonne en 2017

En phase de déploiement dans tous les foyers français depuis le 1^{er} décembre 2015, les compteurs Linky apparaîtront dans l'Yonne au « début du second semestre 2017 », indiquait Francis Cahon, directeur territorial d'ErdF Yonne, hier.

La veille, Jean-Noël Loury s'était engagé à ce que le premier Linky icaunais prenne place dans la cour du SDEY. « Nous ferons venir des scientifiques qui prendront des mesures et évalueront les différentes



INSTALLATION. Le nouveau compteur Linky. PHOTO D'ILLUSTRATION BERNARD LORETTÉ

conséquences du compteur. »

« C'est une bonne idée, si la Ville d'Auxerre est d'accord », fait observer Francis Cahon.

Auxerre équipée en premier

Une certitude, le déploiement de ce compteur nouvelle génération dans l'Yonne commencera bien « à Auxerre » et se poursuivra pendant plusieurs années. Quelque « 210.000 clients » sont concernés dans le département indique Francis

Cahon. Linky leur permettra de régler leur facture « en fonction de leur consommation réelle, de suivre cette consommation et de ne plus être dérangé pour les relevés de compteur », souligne le directeur d'ErdF. À l'échelle nationale, l'entreprise consacre « cinq milliards d'euros » au remplacement des anciens compteurs.

En Bourgogne, Dijon a été la première ville à bénéficier de cet équipement, fin 2015. ■